



COMPTE RENDU DE LA SEANCE PLENIERE DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE LA VILLE DE MONTRouGE (CMJ) DU SAMEDI 19 JANVIER 2008

Le Conseil Municipal des Jeunes de la Ville de Montrouge s'est réuni en séance plénière le samedi 7 février 2009.

Etaient présents :

Conseillers municipaux jeunes :

Melle Maya ADJEMI, Melle Jeanne LALOË, M. Kévin GARGES, Melle Auriane CHESNEAU, M. Mathias GUILLEMIN, Melle Nassima LOUNES, Melle Olayide OLOFINLUYI, M. Samuel GONÇALVES, Melle KWEDI Célia, M. Pierre TRIQUET, M. Carl VINCENT, Melle Eloïse SAAL, Melle Chrystelle MOURIER et Melle Caroline JAULIN.

Etaient également présents :

M. METTON, Maire de la Ville de Montrouge et Conseiller Général des Hauts-de-Seine.
Mme GASTAUD, adjoint au Maire déléguée à l'Enseignement et à la Jeunesse.
Mme KIM, conseillère municipale.
Mme PATRICOT, conseillère municipale.
Mme BILLARD, conseillère municipale.
Mme FLEURY, conseillère municipale.
M. BOUCHEZ, conseiller municipal.
M. VINCENT, conseiller municipal.
Mme CARLOTTI, parent.
Mme CARDOSO, parent.
Mme PAYSAN, parent.
Mme PEREIRA, parent.
M. DAVIAUD, conseiller municipal des jeunes sortant.
M. SOULARD, photographe.
Melle FRANCOIS, animatrice du Conseil Municipal des Jeunes.
M. TESTE, coordinateur du Conseil Municipal des Jeunes.

Etaient excusés :

Mme HIRIGOYEN, conseillère municipale.
Mme NEANT, principale du collège Doisneau.
Melle Kendhale EMILE, conseillère municipale jeune.
Melle Blandine LARROQUE, conseillère municipale jeune.
Melle Valentine CHARTRIN, conseillère municipale jeune.
M. Danilson GONÇALVES, conseiller municipal jeune.

La séance du Conseil Municipal des Jeunes commence à 9h30 sous la présidence de M. METTON, Maire de Montrouge et Conseiller Général des Hauts-de-Seine.

M. TESTE procède à l'appel (14 présents, 4 excusés), le quorum étant atteint, Monsieur METTON déclare la séance ouverte.

M. METTON remercie les membres du CMJ sortant : Melle Hanane ABDELLAOUI, Melle Morgane DE DECKER, Melle Stéphanie TAMAYO, Melle Naëmia BAGOU, M. Maxime BRIAND et M. Jérémy DAVIAUD.

M. METTON remercie les membres du nouveau CMJ de leur implication dans ce dispositif qui entame sa troisième année d'existence.

M. METTON rappelle que le recrutement reste encore cette la principale difficulté rencontrée et que l'assiduité aux commissions de travail est à améliorer.

M. METTON précise que les décisions entérinées lors de la séance plénière du 19 janvier 2008 semblent apporter un plus qualitatif à ce dispositif, à savoir :

- Phase de recrutement annuelle : d'octobre à décembre.
- Mandat de 2 ans mais en année civile (les élèves de 2nde resteraient donc au CMJ durant le premier trimestre de leur 1^{ère}), avantages de ce système : éviter que la finalité des projets se déroule toujours en juin qui est un mois déjà très riche en événements et permettre aux membres du CMJ de participer au recrutement de l'année suivante.
- Les membres qui le souhaitent peuvent rester jusqu'à la fin de leur 1^{ère}.
- Adopter un système de volontariat ou de cooptation pour intégrer le CMJ, donc pas d'élection tant que le nombre de candidats ne dépasse pas une trentaine.
- Pas de commission définie comme pour le Conseil Municipal des Enfants.

M. METTON propose de passer à la présentation et au bilan des projets votés lors de la séance plénière du samedi 19 janvier 2008 :

- Projet n°1 : organisation d'un bal au lycée Maurice Genevoix (rapporteur, Melle Maya ADJEMI) → Melle Maya ADJEMI annonce que la soirée a été entièrement préparée (nourriture, poste de secours, agent de sécurité, disc-jockey, réalisation des affiches et établissement de la liste des participants). Malheureusement, la soirée a été annulée deux fois car les deux dates successivement retenues ont correspondu à des périodes de grève lycéenne qui ont entraîné des violences et des dégradations au lycée Maurice Genevoix.
- Projet n°2 : organisation d'un concours de danse et de chant (rapporteur, Melle Maya ADJEMI) → Melle Maya ADJEMI annonce que le CMJ voulait coupler ce projet avec le projet n°1, il ne s'est donc pas réalisé. Il avait de toute manière été mal préparé.
- Projet n°3 : distribution de panier repas aux personnes sans domicile fixe (rapporteur, Melle Maya ADJEMI) → Melle Maya ADJEMI annonce que des contacts ont été pris avec M. HENAU et que le projet est en cours.
- Projet n°4 : distribution de préservatifs et de cendriers portables portant le logo du CMJ (rapporteur, M. Kevin GARGES) → M. Kevin GARGES annonce que le CMJ a établi un partenariat avec l'association Sidaction. Le CMJ a participé à la récolte de dons 2008 et a rapporté 1344,85 € au Sidaction. En échange l'association Sidaction a

offert 5000 préservatifs au CMJ. Ensuite le CMJ a créé une pochette avec le logo du CMJ (en partenariat avec M. MARTINEZ du service Communication) pour y coller les préservatifs. Ces préservatifs ont été distribués en partie sur des événements de la ville de Montrouge ou sur des événements du CMJ. M. Kevin GARGES déplore que certaines personnes aient pris les préservatifs et les aient jetés directement par terre. Il précise que la distribution continuera durant l'année 2009 à certaines dates (Saint Valentin, fête de la musique ...). Il précise que l'idée des cendriers portables a été abandonnée car trop onéreuse.

M. METTON propose de passer à la présentation et au bilan des projets non votés lors de la séance plénière du samedi 19 janvier car ils étaient la continuité de ceux de l'année 2007 :

- Projet n°1 : communication du CMJ (rapporteur, M. Kevin GARGES) → M. Kevin GARGES annonce que l'essentiel du travail de communication a été fait avec le service Communication afin que des articles paraissent régulièrement dans Montrouge Magazine et fassent connaître aux montrougiens les actions du CMJ. Il précise que des articles sont parus également dans le journal Le Parisien.
- Projet n°2 : participation au Téléthon 2008 (rapporteur, M. Mathias GUILLEMIN) → M. Mathias GUILLEMIN annonce que le CMJ a tenu un stand de vente de fleurs fournies par Melle Blandine LARROQUE (membre du CMJ et en apprentissage du métier de fleuriste) et que le CMJ a reversé 300 € au Téléthon. Il annonce également que le CMJ souhaite participer au Téléthon 2009.
- Projet n°3 : deuxième édition de « Devenez des Artistes » (rapporteur, Melle Nassima LOUNES) → Melle Nassima LOUNES annonce que cette deuxième édition s'est tenue le samedi 13 décembre 2008 à la salle des centres de loisirs, 103 rue Maurice Arnoux. Elle précise que trois artistes étaient présents (Mme ARANDA, aquarelliste ; M. WERLE, sculpteur et M. GAUDEFROY, peintre). Elle précise ensuite que le nombre de visiteurs a été moins important que lors de la première édition et pense que pour la troisième édition il faut penser à une autre date.

M. METTON propose de passer à la présentation et au bilan des participations diverses du CMJ durant l'année 2008 :

- Vide grenier de l'association du Haut-Mesnil le samedi 24 mai 2008 (rapporteur, Melle Jeanne LALOË) → Melle Jeanne LALOË annonce que le CMJ a participé à ce vide grenier afin de récolter des fonds pour permettre à une classe de seconde du lycée Maurice Genevoix de passer le PSC1 (brevet de secourisme). Elle précise que les fonds récoltés ont permis de réduire le coût de ce brevet de 5 € par lycéen.
- Bal des bacheliers le mercredi 9 juillet 2008 (rapporteur, Melle Olayide OLOFINLUYI) → Melle Olayide OLOFINLUYI annonce que certains membres du CMJ ont participé à ce bal mais regrette que le CMJ n'est pas pu, comme prévu initialement, distribuer les cadeaux aux lauréats du bac.
- 90^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre (rapporteur, M. Pierre TRIQUET) → M. Pierre TRIQUET annonce que certains membres du CMJ ont participé à cet événement et en particulier au défilé.

M. METTON propose de passer à la présentation des projets 2009 élaborés en commission de travail et qui seront ensuite soumis aux votes :

- Projet n°1 : formation aux gestes de premiers secours avec passage du PSC1 pour l'ensemble des élèves de 2^{nde} des lycées de la ville de Montrouge (proposé par Melle Jeanne LALOË).

- Projet n°2 : création d'une journée d'animation sur le thème de l'Europe et du changement de présidence de l'Union Européenne (proposé par Melle Célia KWEDI).
- Projet n°3 : aide humanitaire en faveur d'enfants malgaches atteints de la drépanocytose (proposé par M. Mathias GUILLEMIN).
- Projet n°4 : aide au départ en vacances pour des enfants dont les familles ont de faibles revenus (proposé par M. Carl VINCENT)

M. METTON propose de passer aux votes.

Monsieur TESTE explique que chaque membre du CMJ va pouvoir voter pour 2 projets et que les deux projets ayant recueillis le plus de votes seront retenus. Il précise que Melle Blandine LARROQUE, Melle Valentine CHARTRIN et M. Danilson GONÇALVES lui ont donné procuration pour ce vote.

Melle FRANÇOIS et M. TESTE effectuent la récolte des votes.

Mme GASTAUD et Melle FRANÇOIS effectuent le dépouillement et M. METTON effectue le comptage.

M. METTON annonce les résultats : Projet n°1 → 8 voix, Projet n°2 → 10 voix, Projet n°3 → 12 voix et Projet n°4 → 4 voix.

Le projet « Europe » et le projet « aide humanitaire » sont donc retenus.

M. METTON demande s'il y a des questions diverses.

M. Kevin GARGES rappelle que le CMJ n'a toujours pas de local d'accueil. Il ajoute également que le CMJ souhaiterait être équipé d'un ordinateur avec une connexion Internet et d'un téléphone.

M. METTON demande à Mme GASTAUD et M. TESTE de trouver une solution pour le local. Il précise également qu'il étudiera la demande de dotation en téléphone et en matériel informatique.

Melle Jeanne LALOË souligne ensuite que le CMJ trouve que le budget alloué à ce dispositif n'est pas assez important au regard des différents projets à réaliser.

M. METTON répond qu'il est plus intéressant pour le CMJ de trouver lui-même des sources de financement et que cela fait partie de la construction d'un projet.

M. METTON remet aux membres du CMJ les cocardes tricolores qu'ils pourront porter lors des cérémonies et événements organisés par la ville de Montrouge.

M. METTON remet les diplômes aux élus sortants.

M. TESTE remet les diplômes de participation au Téléthon aux membres du CMJ.

M. METTON met fin à la séance plénière à 11h00 et convie l'assistance au cocktail de l'amitié.